Envoyé en préfecture le 09/07/2024

Reçu en préfecture le 09/07/2024

Publié le

EXTRAIT DU RE ID: 057-215705633-20240702-DCM23_2024-DE

DEPARTEMENT

De la MOSELLE

IBRES DE MEM	BRES
En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
10	8
	En exercice

DE LA COMMUNE DE RAVILLE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 juillet à vingt heures le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni en mairie, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Monsieur Michel URBAN, Maire.

Date de la convocation 25/06/2024

Présents: BECKER Cyrille – BECKER Mélanie – BERGER Delphine - DUCLERMORTIER Denis - ERHARD

André-- GOBILLOT Matthieu - URBAN Michel - TROSZCZYNSKI Céline

Absents excusés: ZIPPEL Florianne, BENOIT Pierre

Nombre de Procuration: ZIPPEL Florianne à BECKER Mélanie, BENOIT Pierre à GOBILLOT Matthieu

Secrétaire de séance : CHLOUP SURMELY Marie Pierre

DCM 023/2024 Convention proposée par la CCHCPP.

Le premier adjoint présente la convention proposée par la CCHCPP pour la réalisation de travaux d'entretiens en régie.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et décide :

- De valider cette convention
- D'autoriser M. Le Maire à la signer

Fait à RAVILLE, le 05 juillet 2024 Conforme au registre « Certifiée exécutoire »

Le Maire, Wichel URBAN La secrétaire de séance CHLOUP SURMELY Marie-Pierre